



## Camera de surveillance posée par la mairie sur mon mur

-----  
Par JOSE66

bonjour,

J ai acheté une maison avec une camera de la mairie posé sur sa facade, je n ai aucun document, convention ou je ne sais quoi qui m as été donné par le notaire...je pense que tout c etait fait à l'oral avec l ancien propriétaire ( cetait assez courant dans mon village) que faire ?

merci de vos retour

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,

Demandez au maire de vous justifier la présence de cette caméra. Une autorisation orale est insuffisante.